

73D**Urbanisme Elle doit permettre de rénover plus de 180 logements en Cœur-de-Maurienne**

L'opération d'amélioration de l'habitat est lancée

C'est la troisième du genre, mais «le territoire en a besoin», a affirmé Yves Durbet, président de la Communauté de communes Cœur-de-Maurienne, en lançant officiellement, mardi dernier, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat. Pour lui, «il y a encore beaucoup de logements indignes, ou non louables en l'état».

en elle-même. Ses techniciens étaient d'ailleurs là mardi pour le lancement officiel.

«La convention avec l'Etat (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), le Département, la caisse d'allocations familiales, l'Agence régionale de santé a été signée en novembre», rappelle Philippe Rossi, vice-président de la CCCM. L'OPAH doit durer trois ans, et permettre de subventionner des travaux dans 183 logements. Il a été décidé de l'appeler "Au cœur de l'habitat".

L'actualité de l'OPAH au jour le jour suropahcccm.canalblog.com. Numéro vert 0800 500073.

F.T.



Avec le président Yves Durbet et Philippe Rossi, vice-président de la communauté de communes en charge de l'habitat, les techniciennes du Pact, de l'Adil et de l'Asder. Photo DL/F.T.

C'est l'un des objectifs de l'OPAH, avec la lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation des logements au handicap, et la mise en accessibilité des parties communes des copropriétés. Tous ces axes de travail avaient fait l'objet d'une étude pré-opérationnelle lancée par la communauté de communes en juillet. Elle a été menée par le Pact Savoie, qui assure maintenant le suivi de l'opération